

TOURISME RESPONSABLE ET DURABLE



Pour : le réseau associatif, les offices de tourisme, les corporations touristiques, les institutions gouvernementales ou paragouvernementales et les municipalités.

« Le tourisme responsable et durable prend de plus en plus d'importance partout sur la planète. Loin d'être une simple tendance, c'est le tourisme de demain qui se profile – un tourisme aux pratiques encore plus respectueuses de l'environnement, toujours plus proche des communautés et synonyme de réciprocité – avec le visiteur, le citoyen et l'activité économique locale, entre autres. » [Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025]

Mettez en lumière vos efforts dans la mise en œuvre de pratiques novatrices et durables ainsi que dans la promotion et la valorisation des comportements responsables!

Cette catégorie récompense les actions posées au cœur d'une vision globale du développement durable, incluant les 3 grands piliers suivants : environnemental, économique et social.

Partagez!

Seules les réalisations effectuées entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 août 2022 seront considérées.

DATES IMPORTANTES

Appel de candidatures

Du 9 juin au 16 septembre

Séance d'information (en ligne)

Lundi 29 août à midi

Dévoilement des finalistes

Semaine du 3 octobre

Dévoilement des lauréats

Semaine du 17 octobre

(la formule privilégiée pour le dévoilement des lauréats sera confirmée d'ici le 31 août)

Parole aux lauréats (en présentiel)

Jeudi 10 novembre, Québec

Courriel : info@excellencetourisme.com

Web : excellencetourisme.com

CRITÈRES D'ÉVALUATION sur 100 points

Pondération	Critères	Définition
20	Pertinence des gestes posés	Les pratiques durables mises en place sont exemplaires et ont un impact concret en termes de développement durable (environnemental, économique, social).
20	Impacts mesurables	Les pratiques durables appliquées ainsi que les actions de promotion et de valorisation des comportements ont prouvé leur efficacité par des retombées concrètes.
20	Cohérence des actions avec les valeurs de l'organisation	Les actions durables réalisées relèvent d'une vision de développement durable globale (environnemental, économique, social) et sont cohérentes avec les valeurs et la mission de l'organisation.
15	Pérennité des actions	Les actions posées ne sont pas isolées : l'organisme a une vision à long terme de ses pratiques durables. Son engagement est justifié par une planification pérenne.
10	Pertinence du message	Les actions de sensibilisation auprès de la clientèle ciblée se démarquent et surprennent par leur caractère innovant, leur unicité et leur cohésion.
15	Mesures transférables à d'autres organisations	Les mesures appliquées présentent des caractéristiques évolutives, flexibles et adaptatives. Les pratiques sont transférables à d'autres organisations.

MATÉRIEL ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pour appuyer votre candidature, il est suggéré de nous faire parvenir **jusqu'à cinq (5) supports visuels** (ex. : pdf, images, photos) par courriel ou à l'aide d'une solution de transfert de fichiers (ex. : Dropbox, WeTransfer.com).

Vous pouvez également insérer **jusqu'à trois (3) liens web** dans le formulaire. Assurez-vous que les pages web que vous présenterez au jury seront toujours en ligne au mois de septembre et octobre 2022.

De plus, vous pouvez joindre à votre dossier **jusqu'à deux (2) pièces justificatives** appuyant la mise en œuvre de vos actions (ex. : revue de presse, etc.).

Toutes les pièces justificatives doivent être fournies en format électronique. AUCUN document imprimé ne sera accepté. Les dossiers de presse ou toute autre pièce justificative qui seront envoyés par la poste ne seront pas remis aux membres du jury. L'ensemble des annexes doit être présenté en format électronique.

TOUS les documents soumis doivent être identifiés au nom de votre organisation.

Supports visuels (pdf, image, photo)

Nombre (maximum) : 5

Pièces justificatives

Nombre (maximum) : 2

Liens web

Nombre (maximum) : 3

#1:

#2:

#3:

PROFIL à compléter

Les organisations soumettant leur candidature s'engagent à fournir des renseignements exacts et complets. Les membres du jury prennent en considération le profil des organisations dans l'évaluation des candidatures.

Conseils pour la rédaction de votre dossier : évitez l'utilisation de puces dans vos réponses. Ne pas faire de mise en page. Résumez clairement vos idées, en vous assurant de ne pas excéder le nombre maximum de mots permis, les formulaires non conformes ne seront pas envoyés au jury.

IDENTIFICATION

Nom de l'organisation :

Région touristique :

Le type d'organisation admissible : le réseau associatif, les offices de tourisme, les corporations touristiques, les institutions gouvernementales ou paragouvernementales et les municipalités.

PERSONNE RESPONSABLE DU DOSSIER DE CANDIDATURES

Nom :

Prénom :

Courriel :

Téléphone :

PROFIL DE VOTRE ORGANISATION

Est-ce que votre organisation est membre d'une **association touristique régionale (ATR)**?

Si oui, laquelle :

Est-ce que votre organisation est membre d'une **association touristique sectorielle (ATS)**?

Si oui, laquelle (plusieurs réponses possibles) :

Budget d'exploitation annuel de votre organisation :

- Moins de 500 000 \$
- De 500 000 \$ à 999 999 \$
- De 1 M \$ à 5 M \$
- Plus de 5 M \$

Votre organisation est :

- Saisonnière
- Ouverte à l'année
- Un festival ou un événement

Nombre d'employés (entre le 1er avril 2021 et le 31 août 2022) :

- Permanents à temps complet :
- Permanents à temps partiel :
- Contractuels :
- Bénévoles :

J'accepte que le comité organisateur des Prix excellence tourisme 2022 partage mon dossier de candidatures avec mon association touristique (régionale et/ou sectorielle) à des fins promotionnelles, de développement ou d'accompagnement.

QUESTIONNAIRE à compléter

Veillez présenter brièvement votre initiative (100 mots max.)

Ce texte servira lors du dévoilement des lauréats. Le comité organisateur se réserve le droit d'utiliser également ce texte dans la production de tout autre document promotionnel du concours (infolettre, capsule, etc.).

1) Dans le cadre de votre initiative, décrivez les pratiques durables mises en place, en précisant le lien avec les piliers du développement durable (environnemental, économique, social) (400 mots max.)

Question 1 (suite)

QUESTIONNAIRE à compléter

2) Quels sont les impacts mesurables? Démontrez l'efficacité des gestes posés et faites ressortir clairement quelles ont été leurs retombées? Quels sont résultats avez-vous obtenus? (200 mots max.)

3) Présentez la vision et l'engagement de votre organisation à l'égard du développement durable et le lien avec votre initiative (100 mots max.)

4) Dans le cadre de votre initiative, en quoi le message porté par votre organisation auprès de votre clientèle et votre communauté locale se démarque-t-il? (200 mots max.)

QUESTIONNAIRE à compléter

5) Dans le cadre de votre initiative, décrivez comment vos pratiques durables peuvent s'appliquer à d'autres organisations (200 mots max.)

FIN DU QUESTIONNAIRE

Sauvegarder votre copie sous la forme suivante :

lenomdevotreorganisation-durable (ex. : Alliance-durable)

PROCÉDURE D'ENVOI

À inclure dans votre dossier de candidature :

1. Questionnaire
2. Logo.s
3. Fichier.s audio.s et/ou vidéo.s, si applicable
4. Support.s visuel.s, si applicable
5. Pièce.s justificative.s, si applicable

Vous pouvez envoyer votre dossier de candidature par courriel ou à l'aide d'une solution de transfert de fichiers (ex. : Dropbox, Wetransfer)

Courriel pour l'envoi de votre dossier : info@excellencetourisme.com

Vous recevrez un avis confirmant la réception de votre dossier de candidature au courriel mentionné à la première page du présent formulaire. Si vous ne recevez pas de courriel de notre part dans les 2 jours ouvrables suivants votre envoi, SVP faire un suivi auprès de Jean-François Charest à info@excellencetourisme.com.